

France – Imprimantes laser – acquisition d'imprimantes 3D comprenant les accessoires, les consommables et les pièces de rechange associés.

OJ S 163/2024 22/08/2024

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire - Avis de changement
Fournitures

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: SIMMT/SDO/DDC

Adresse électronique: simmt-ddc.ach.fct@intradef.gouv.fr

Forme juridique de l'acheteur: Autorité publique centrale

Activité du pouvoir adjudicateur: Défense

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: acquisition d'imprimantes 3D comprenant les accessoires, les consommables et les pièces de rechange associés.

Description: acquisition d'imprimantes 3D comprenant les accessoires, les consommables et les pièces de rechange associés.

Identifiant de la procédure: 14ae0731-cb7a-49ec-b975-a9e193738daf

Type de procédure:

Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée: non

2.1.1. Objet

Nature du marché: Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 30232110 Imprimantes laser

2.1.4. Informations générales

Base juridique:

Directive 2009/81/CE

2.1.6. Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: acquisition d'imprimantes 3D comprenant les accessoires, les consommables et les pièces de rechange associés.

Description: acquisition d'imprimantes 3D comprenant les accessoires, les consommables et les pièces de rechange associés.

Identifiant interne: 24 N5 0037

5.1.1. Objet

Nature du marché: Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 30232110 Imprimantes laser

5.1.3. Durée estimée

Date de début: 15/12/2024

Durée: 48 Mois

5.1.4. Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements: 0

5.1.5. Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 2 100 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Participation réservée: La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)

Informations complémentaires: Cette procédure est un marché de défense et de sécurité. Elle n'est pas allotie. Les documents exigés aux candidats sont obligatoires, sous peine de rejet de la candidature de l'opérateur économique (en outre tout candidat ou groupement ne paraissant pas posséder les capacités suffisantes pour obtenir le marché, pourra être rejeté).

Pièce 1 : La lettre de candidature : imprimé DC1 modèle du 1er avril 2019 dûment renseigné par le candidat se présentant seul ou, en cas de candidature groupée, par l'ensemble des membres du groupement. Pièce 2 : La déclaration du candidat : imprimé DC2 modèle du 1er avril 2019 dûment rempli par le candidat se présentant seul ou, en cas de candidature groupée, un imprimé DC2 rempli par chaque membre du groupement, en prenant soin de renseigner la totalité des rubriques. Pièce 3 : une déclaration sur l'honneur qu'il est en règle avec l'article L 2312-27 du code du travail concernant le procès-verbal de la réunion du comité consacrée à l'examen du rapport et du programme sur la consultation en matière de politique sociale ; Pièce 4 : un justificatif d'habilitation à engager la société (ex : pouvoir, extrait k bis, chaîne de délégation) ; Pièce 5 : Une liste des principales livraisons effectuées par le candidat au cours des trois dernières années portant sur un objet analogue à celui de la présente consultation, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé ; Pièce 6 : Une description des sources d'approvisionnement (type et marque du matériel/pièces et pays d'origine) dont le candidat dispose pour exécuter le présent marché. Nota : Les imprimés réclamés ci-dessus sont ceux en vigueur. Ils peuvent être remplacés par des documents contenant les mêmes informations. Le repérage des numéros des pièces contenues dans le dossier doit être prévu par le candidat. L'ensemble des documents doit être rédigé en langue française. Si le candidat transmet des documents en langue étrangère, il doit impérativement joindre une traduction en langue française. Conformément à l'article R.2342-2 du CCP, dans le cas où le candidat voudrait se prévaloir des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, il fournit leur chiffre d'affaires global et/ou spécifique réalisé(s) au cours des trois derniers exercices disponibles, ainsi que les documents demandés supra aux candidats justifiant les capacités professionnelles et techniques sur lesquelles le candidat s'appuie. En outre, pour justifier qu'il dispose de leurs capacités pour l'exécution du marché public, le candidat produit un engagement écrit et signé des opérateurs économiques. Conformément à l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics, si le candidat n'est pas en mesure, pour une raison justifiée de produire les documents et les références demandés, il est autorisé à prouver sa capacité économique, financière, technique et professionnelle par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur L'acheteur vérifie que l'ensemble des documents demandés au titre de la

candidature ont été transmis. Au cas où les pièces demandées sont absentes ou incomplètes, l'acheteur peut demander au candidat de compléter son dossier de candidature. Le cas échéant, l'acheteur peut demander au candidat de compléter ou d'expliquer les documents justificatifs et moyens de preuve fournis ou obtenus. L'acheteur élimine les candidats dont les documents exigés n'ont pas été produits dans le délai fixé. Récapitulatif des cas de rejet d'une candidature - Dossier de candidature reçu après l'échéance fixée par l'acheteur, figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ; - Dossier de candidature transmis selon des modalités ne respectant pas celles fixées à l'annexe de l'AAPC, ne permettant pas notamment de déterminer de façon certaine la date et l'heure de leur réception et d'en garantir la confidentialité (exemple : transmission par courriel hors « PLACE ») ; - Candidat faisant l'objet d'une interdiction de soumissionner à un marché public en application des dispositions des articles L. 2341-1 à L. 2341-3 et L. 2341-5 du CCP; - dossier de candidature ne comportant pas toutes les pièces mentionnées dans les conditions de participations, ou comportant des pièces incomplètes, ou rédigées dans une langue étrangère sans traduction en langue française ; - dossier de candidature contenant un virus et si aucune copie de sauvegarde n'a été transmise; candidat ne présentant manifestement pas les capacités financières, professionnelles et techniques suffisantes pour exécuter le marché public / ne satisfaisant pas aux niveaux minimaux requis de capacités financières, techniques et professionnelles indiqués à l'AAPC/ non sélectionné après classement conformément au dispositif indiqué à l'AAPC. Modalités de communication et de transmission des plis pour la consultation Le candidat doit indiquer dans son dossier de candidature, au sein du DC1 ou équivalent, une adresse de courrier électronique valide, et doit prendre régulièrement connaissance du contenu de cette messagerie en cours de procédure. Il est tenu d'informer l'acheteur de toute modification de cette adresse de courrier électronique en cours de procédure. En effet, pour ses échanges avec les opérateurs économiques, notamment les réponses à leurs questions, les éventuelles demandes de complément de dossier et l'information des candidats retenus et non retenus, l'acheteur communique exclusivement via la messagerie sécurisée de la PLACE. Les courriels sont envoyés par la PLACE depuis l'adresse nepasrepondre-prod@marches-publics.gouv.fr L'opérateur économique doit donc prendre le soin de vérifier au préalable que cette adresse électronique soit accessible ou inscrite sur liste blanche pour passer les filtres éventuellement mis en place (serveurs, clients de messagerie, logiciel tiers, antispam). Les modalités de transmission des plis électroniques sont précisées dans une notice d'information en annexe de l'AAPC. Les renseignements d'ordre techniques et administratifs peuvent être obtenus uniquement sur demande écrite et doivent être transmis par l'interface de questions de la PLACE 10 jours calendaires avant la date de remise des candidatures. Pour les questions posées ultérieurement, le pouvoir adjudicateur ne sera pas tenu de répondre. Pour accéder à l'interface de questions : sur le site <https://www.marches-publics.gouv.fr>, indiquer la référence de la consultation dans la case "recherche avancée". En cas de difficulté, les opérateurs économiques disposent de guides tutoriels téléchargeables sur la PLACE, d'une FAQ et d'une assistance téléphonique après génération d'un ticket le cas échéant, destinés : - à les guider et les aider à utiliser les fonctionnalités de la PLACE - à les aider à déposer leurs plis de candidature et d'offres et leurs documents sur cette plate-forme. »

5.1.9. Critères de sélection

Critère:

Type: Autre

Nom: Se référer aux informations complémentaires

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de présentation:

Indication obligatoire de la sous-traitance:

La part du marché que le soumissionnaire a l'intention de sous-traiter

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées:
français

Date limite de réception des demandes de participation: 04/09/2024 12:00:00 (UTC+2)

Conditions du marché:

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat: -

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué:

En cas de groupement d'opérateurs économiques au sens de l'article R.234212 du CCP, la forme juridique du groupement n'est pas imposée. Toutefois, si le candidat se présente sous la forme d'un groupement conjoint, le mandataire devra être solidaire, pour l'exécution du marché public, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur.

Montage financier: Le financement est assuré exclusivement par des ressources budgétaires propres au ministère des Armées. Le régime des paiements (versement d'avance, les acomptes et les versements à titre de règlement partiel ou de solde) est conforme aux dispositions des articles L23911 à L239210, R23911 à R23917, R239116 à R239128, R239324 à R239340 du code de la commande publique. Le délai global de paiement est de 30 jours.

Sous-traitance:

Le contractant doit indiquer tout changement de sous-traitant(s) au cours de l'exécution du marché.

Informations relatives aux délais de recours: Référé précontractuel (avant la conclusion du marché): article L551-1 à 4 et L551-10 à 12 du Code de Justice Administrative (CJA) référé contractuel, article L551-13 à 23 du CJA (après la conclusion du marché) dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution, en l'absence du respect du délai de suspension de signature de 11 jours, recours à exercer dans un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché. recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat.: dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché (jurisprudence du Conseil d'Etat, 4 avril 2014, "Département du Tarn et Garonne", n°358994).

5.1.15. Techniques

Accord-cadre: Accord-cadre, sans remise en concurrence

Enchère électronique: non

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Administratif de Versailles

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal administratif de Versailles

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: SIMMT/SDO/DDC

Adresse postale: Route des Docks

Ville: Versailles

Code postal: 78013

Pays: France
Adresse électronique: simmt-ddc.ach.fct@intradef.gouv.fr
Téléphone: 0139672831
Profil de l'acheteur: <http://www.marches-publics.gouv.fr>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

8.1. ORG-0006

Nom officiel: Tribunal Administratif de Versailles
Adresse postale: 56, avenue de Saint-Cloud
Ville: Versailles
Code postal: 78011
Pays: France
Adresse électronique: greff.ta-versailles@juradm.fr
Téléphone: 0139205400
Télécopieur: 0139205487

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

8.1. ORG-0007

Nom officiel: Tribunal administratif de Versailles
Ville: Versailles
Code postal: 78011
Pays: France
Adresse électronique: greffe.ta-versailles@juradm.fr
Téléphone: 0139205400
Télécopieur: 0139205487
Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL): <https://www.telerecours.fr>

Rôles de cette organisation:

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

10. Modification

Version de l'avis antérieur à modifier: 5ed9319e-47f7-4fa7-ab3a-e624ebb290ab-03

Principale raison de la modification: Correction par l'acheteur

Description: La date de réception de candidatures fixée au 21 août 2024 est reportée au 4 septembre 2024 - rectification de l'article 5.1.15 la mention "accord-cadre avec remise en concurrence" est modifiée comme suit : "accord-cadre sans remise en concurrence"

10.1. Modification

Identifiant de la section: LOT-0001

Description des modifications: La date de réception de candidatures fixée au 21 août 2024 est reportée au 4 septembre 2024 - rectification de l'article 5.1.15 la mention "accord-cadre avec remise en concurrence" est modifiée comme suit : "accord-cadre sans remise en concurrence"

11. Informations relatives à l'avis

11.1. Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: 6ca5973e-7381-4dc6-a4c4-94c9fa433fa1 - 04

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 18

Date d'envoi de l'avis: 21/08/2024 11:22:48 (UTC+2)

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

11.2. Informations relatives à la publication

Numéro de publication de l'avis: 503568-2024

Numéro de publication au JO S: 163/2024

Date de publication: 22/08/2024